

## CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL de COBONNE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle polyvalente de Cobonne :

**Le 15 Septembre à 19h00**

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Cobonne,  
Philippe RIBIERE

### **Ordre du jour :**

Nomination du Secrétaire de séance

Approbation du conseil municipal du conseil Municipal du **05 septembre 2022**.

Nota : Ce Conseil Municipal suivant de peu le dernier Conseil, fait suite à la demande de certains conseillers, l'ordre du jour est donc limité à une délibération ci-dessous.

- 1. Délibération** portant sur l'approbation des travaux de réfection de la Rue Grande du Village selon le devis de l'entreprise LIOTARD ref. L22VD0733 du 6 septembre 2022.  
Devis transmis par mail aux membres du conseil municipal.

Il apparait nécessaire de statuer rapidement afin d'éviter des dégradations supplémentaires ou des risques de chutes.

### **Le financement de ces travaux imprévus est proposé de la manière suivante :**

- 70% par subvention 2022 du Département soit un montant de : 3718,40 € HT
- 30% sur le budget de la commune soit : 1593,60 € HT

Coût Total des travaux : 5312,00 € HT

Le budget de fonctionnement voirie de la mairie M14 permet de faire face à cette dépense cette année sans avoir recours à un emprunt spécifique, et permet aussi de bénéficier d'une subvention en 2022.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces travaux ainsi que le financement associé afin d'entreprendre les travaux dans les meilleurs délais et d'autoriser le maire à signer tous les documents relatif à cette affaire.